

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique****Situation pluviométrique**

Cette décade est marquée par l'installation de la saison des pluies dans plusieurs localités du Sud et centre sud du pays.

Dans la région de Saint Louis, aucune pluie n'a été enregistrée à ce jour. Cependant quelques pluies faibles ont été reçues dans les régions de Thiès, Dakar, Louga, Diourbel et Matam.

Dans le centre sud (Kaffrine, Kaolack et Fatick) des pluies utiles (supérieures à 20 mm) ont été reçues dans plusieurs localités durant les journées du 29 et 30 juin.

A l'Est du pays, les pluies ont été plus présentes sur l'axe Tambacounda– Koumpentoum, où certains postes à l'image de Diam Diam ont reçu en 2 jours plus de 100 mm.

Dans les régions de Kolda et Sédhiou, de bonnes pluies ont permis l'installation de la saison à Vélingara le 22 juin et à Kolda et Sédhiou le 29 juin 2019.

Par contre le Sud ouest (région de Ziguinchor) reste toujours à l'attente de pluies utiles pour le démarrage de la saison.

Le cumul saisonnier le plus important est noté à Kédougou avec 146 mm.

Perspectives de la première décade de juillet 2019

Au cours de cette décade, les activités pluvio-orageuses d'intensités faibles à modérées seront principalement notées sur les régions Est (Tambacounda, Bakel), Sud et Centre du pays au cours de la journée du 02 juin et ce week-end durant lequel les localités Nord (Matam, Ranérou, Linguère) seront probablement touchées par ces pluies.

Le FIT se situe sur une ligne sud Mauritanie– centre Mali et maintient la mousson dans les 3/4 sud du pays.

Sommaire

- **Météo:** Installation de la saison au Sud est et au centre sud du pays
- **Hydrologie:** Poursuite de l'étiage sur les stations du fleuve Sénégal
- **Agriculture:** Démarrage des semis en humide dans le Nioro
- **Protection végétaux:** Baisse de la pression aviaire au Sud (Anambé)
- **Situation pastorale:** Détérioration de la situation alimentaire au centre

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2019	2018	Normale
Saint Louis	–	22 aout	24 juillet
Podor	–	23 aout	1er aout
Matam	–	27 juin	7 juillet
Ranérou	–	27 juin	11 juillet
Louga	–	10 aout	19 juillet
Linguère	–	18 juil.	11 juillet
Diourbel	–	19 juil.	02 juillet
Bambey	–	27 juin	06 juillet
Thiès	–	25 aout	11 juillet
Mbour	–	19 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	–	23 aout	19 juillet
Fatick	–	27 juin	02 juillet
Kaolack	–	27 juin	25 juin
Kaffrine	–	27 juin	22 juin
Koungheul	29 juin	27 juin	17 juin
Nioro du Rip	29 juin	27 juin	22 juin
Tambacounda	29 juin	27 juin	12 juin
Goudiry	–	27 juin	10 juillet
Bakel	–	27 juin	04 juillet
Kédougou	11 juin	03 juin	31 mai
Kolda	30 juin	13 juin	11 juin
Vélingara	22 juin	13 juin	15 juin
Ziguinchor	–	27 juin	15 juin
Cap Skirring	–	6-juil	17 juin

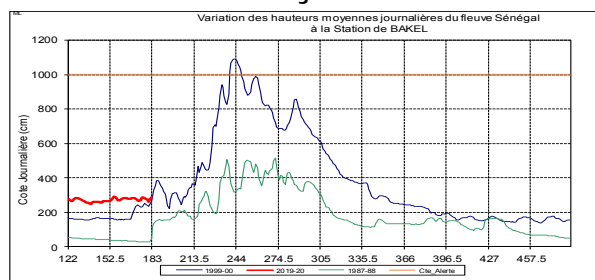
Situation hydrologique

L'étiage se poursuit aux stations suivies sur le fleuve Sénégal, tandis que sur les autres bassins c'est encore le tarissement.

Bassin du Fleuve Sénégal

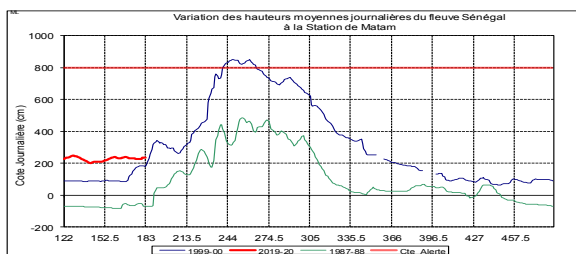
Station de Bakel

Le niveau du fleuve, soutenu par des lâchers effectués à Manantaly, a fluctué tout au long de la décade. Le maximum moyen journalier a été de 287 cm le 30 juin 2019 contre 328 le 29 juin 2018.



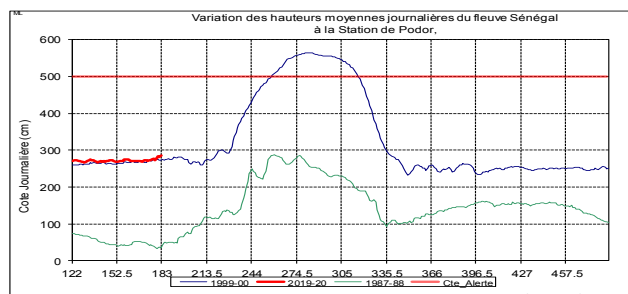
Station de Matam

Le niveau du fleuve en fluctué en dents de scie tout au long de la décade. Il était à 233 cm le 30 juin 2019 contre 263 cm le 30 juin 2018.



Station de Podor

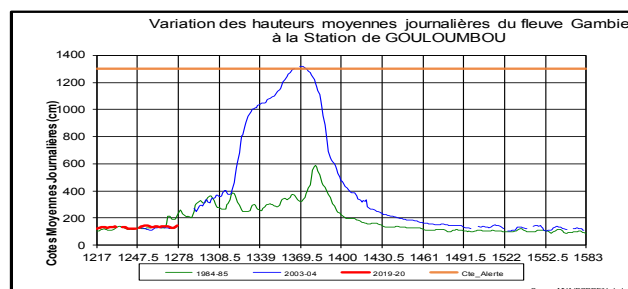
Le niveau du fleuve est en légère hausse. Il est passé de 270 cm le 21 juin à 285 cm le 30 juin 2019. Il était de 282 cm le 30 juin 2018.



Bassin du Fleuve Gambie

Station de Gouloumbou

L'étiage est en cours. Le niveau du fleuve est encore sous l'influence de la marée. Il était à 142 cm le 30 juin 2019.



Situation agricole

Introduction

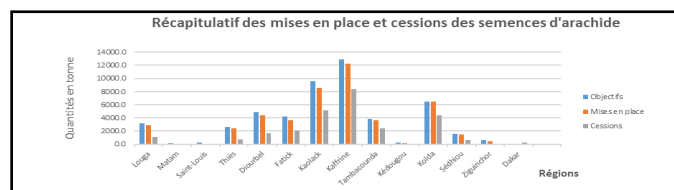
Les activités agricoles restent dominées par les travaux pré-hivernage de défrichement, de nettoyage et de brûlis des champs, le décorticage des coques d'arachide, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants agricoles.

I. Mise en place des intrants

1.1 Semences d'arachide

La mise en place et les cessions des semences d'arachide se poursuivent activement. L'objectif global de mise en place des semences subventionnées est de **75 000 tonnes** dont **15 000 tonnes** de semences écrémées et **60 000 tonnes** de semences certifiées. Les quotas attribués à chaque région pour les différents types d'intrants sont connus.

Sur un objectif de mise en place de **50 270 tonnes** au niveau des communes rurales, le taux de réalisation global est de **81,62 %** contre **49 %** la décade précédente, soit une progression de **66,57 %**. A l'exception des régions de Saint-Louis et de Matam dont le taux de mise en place n'a pas encore atteint les 50 %, dans l'ensemble le taux de réalisation est satisfaisant. Concernant les cessions, le taux de vente est de **59,83 %**, contre 38,9 % la décade passée, soit un taux de progression de **53,80 %**. Les détails par région sont indiqués dans le graphique ci-dessous :



Situation agricole (suite)

1.2. Semences d'espèces diverses

Pour le maïs, le sorgho, le fonio, le niébé et le sésame, les mises en place se poursuivent. Globalement, le taux de mise en place du maïs est de 49 %. Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans les régions de Kédougou (100%), de Kolda (85,2 %) de Sédhiou (90,3 %) et de Ziguinchor (99,9 %). Concernant le sorgho, le taux global de mise en place est de 41 %. Les taux les plus élevés ont été enregistrés dans la région de Kolda, de Kaffrine et de Kédougou avec respectivement 92 %, 86,8 % et 88,3 %. Pour Fonio, seules les régions de Tambacounda, Kédougou, Kolda et Sédhiou sont concernées pour une quantité de 100 tonnes. Le taux de mise en place est de 38 % contre 24 % la décade précédente. Pour le niébé, les notifications se poursuivent. Le taux de mise en place global est de 43,56 % contre 15,4 % la décade passée, soit un taux de progression de 82,86 %. Les taux les plus élevés sont notés dans les régions de Matam (91 %) et de Louga (61,7 %).

1.2. Engrais

Sur un objectif de mise en place d'engrais toutes formu

les confondues au niveau des communes rurales de **70 499 tonnes**, le taux de réalisation est encore faible (23,53 %). Le tableau ci-dessous indique les objectifs, les mises en place et les cessions par formule.

Tableau 2 : Synthèse des mises en place et cessions des engrais par formules

Formules	Objectif	Reçu	%	Vendu	%
6 20 10	22 875,0	6 940,0	30,3	234,9	3,4
15 10 10	9 613,0	2 387,7	24,8	57,6	2,4
15 10 10	12 546,0	2 925,0	23,3	23,5	0,8
Urée	23 015,0	4 254,0	18,5	15,6	0,4
DAP	2 450,0	80,0	3,3	0,0	0,0
TOTAL Communes	70 499,0	16 586,7	23,527	331,4	2

II. Dynamique des semis

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans la plupart des régions. A la troisième décade de juin 2019, les semis en humide ont démarré timidement dans le Département de Nioro.

Situation phytosanitaire

Résumé

La situation phytosanitaire de cette décade est caractérisée par une baisse des traitements contre les oiseaux granivores au niveau des périmètres rizicoles de certaines localités des départements de Matam, Dagana et Vélingara. Les traitements par contact direct sur dortoirs et/ou sur reposoirs et à la dérive sont toujours en cours au niveau de Nabadji (Matam), de Ndiaye (Dagana), du bassin de l'Anambé (Vélingara).

I. Oiseaux granivores

Une baisse de la pression aviaire (surtout dans le sud) est notée suite aux traitements terrestres en cours dans les différents périmètres rizicoles du pays. Au niveau de Kolda, Matam et Saint Louis, les traitements ont été effectués dans les dortoirs avec des résultats satisfaisants. Compte tenu de la superficie de riz à protéger et de leurs stades de développement, d'intenses prospections sont en cours pour localiser les concentrations aviaires et les détruire, éventuellement.

Les périmètres du Bassin de l'Anambé, de Bokissaboudou, Diama, Mamelles, CASL, Tamakh, et Kassack nord ont été les cibles des oiseaux granivores constitués majoritairement de l'espèce **Quelea quelea**.

Les résultats de cette baisse ont induit une pulvérisation moindre par rapport aux semaines passées. 70 L ont été utilisés dans le Dagana et 170 L à Bokissaboudou.

Perspectives

- Redynamisation et poursuite de la sensibilisation des CLVs ;
- Intensification des prospections ;
- Poursuite des traitements ;
- Renforcer la capacité des acteurs dans le cadre de la lutte contre les ravageurs ;
- Réactiver les task-forces pour leur meilleure implication dans la gestion de la Chenille Légionnaire d'Automne ;
- Une surveillance quotidienne des rizières par les producteurs s'impose.

Situation pastorale

1. Etat des pâturages

La situation alimentaire du cheptel est préoccupante, au centre un déficit en fourrage est très marqué dans l'ensemble du département de Malem Hodar. Par contre dans les départements de Kounghoul, Kaffrine et Birkilane les pâturages existent mais de faible qualité à cause de l'assèchement des herbes et le piétinement. En fonction des zones, les animaux se tournent vers les autres types d'alimentation à savoir le pâturage aérien, les résidus de récolte issus des champs de riz et de canne à sucre, les mangues et les pommes de cajou. Le mécanisme de pérennisation de l'OSB 2019 a été activé pour atténuer la difficile situation alimentaire du bétail.

2. Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux est acceptable.

3. Abreuvement du bétail

A Kaffrine, On note la présence de campements de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis, Matam. Fatick et Thiés. Les animaux sortis du département de Malem-Hodar vont essentiellement au niveau des départements de Kaffrine, Birkelane et Kaolack. Un nombre important d'animaux se trouvent dans le ranch de Doly qui dispose de peu de pâturage.

4. Situation zoo sanitaire

La situation zoo sanitaire est calme

Suivi de la végétation

Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois de juin 2019, la croissance de la végétation demeure timide avec des valeurs du NDVI faibles sur la majeure partie du territoire national à l'exception des régions sud et sud-est (notamment Kédougou) où des valeurs moyennes sont déjà enregistrées (Figures 1a, 1b et 1c). En comparaison avec celles enregistrées en 2018 à la même période, les valeurs du NDVI sont nettement inférieures en 2019 (Figures 1c et 1f). Cette situation défavorable est une conséquence logique du retard généralisé de l'installation des pluies dans le pays.

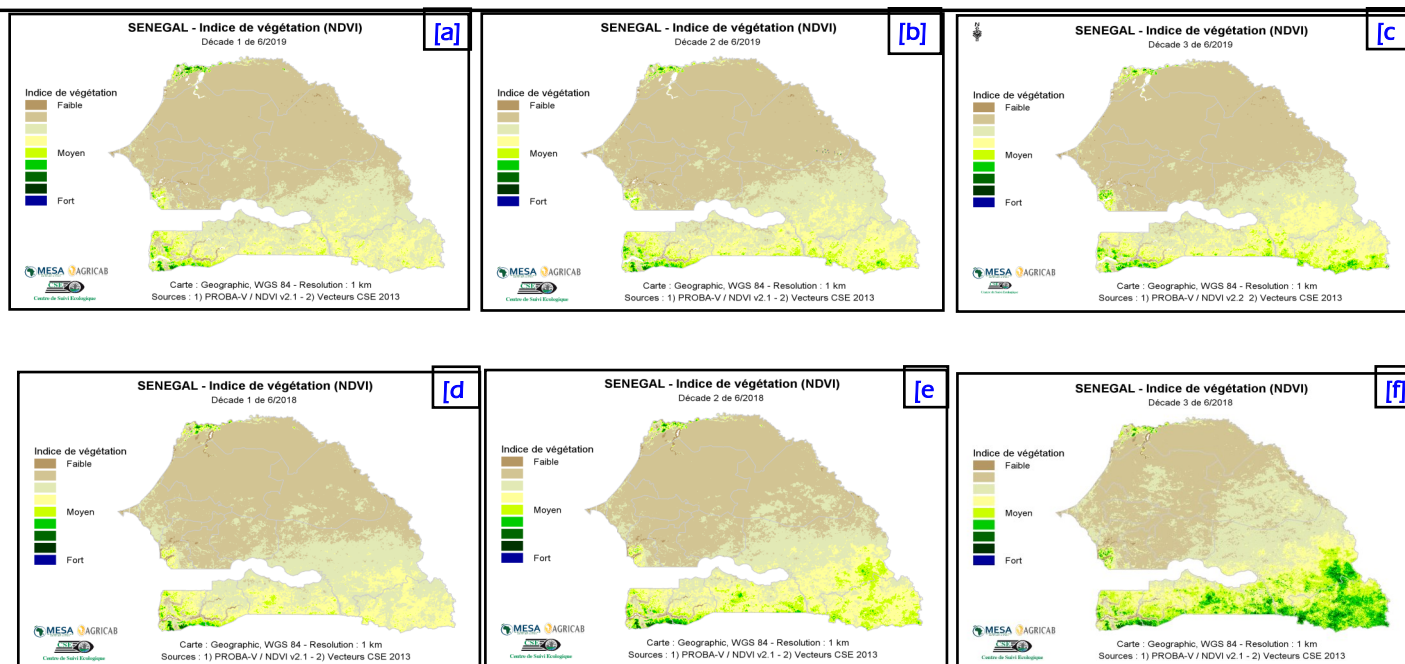


Figure : Cartes du NDVI des (a) première, (b) deuxième, (c) troisième du mois de juin 2019 en comparaison avec les valeurs de l'année 2018, respectivement aux mêmes décades (d), (e) et (f).

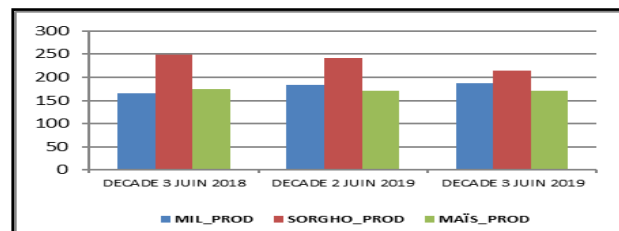
Situation des marchés

Approvisionnement des marchés

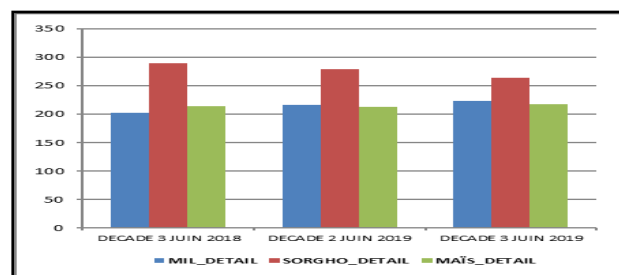
L'approvisionnement des marchés en céréales sèches, légumineuses demeure toujours faible. Toutefois, il y a une légère amélioration dans les marchés ruraux de collecte, sur le niébé, l'arachide suite à la forte demande en semences dans les zones rurales.

En revanche les céréales importées (riz, maïs) et les légumes locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre) sont abondamment disponibles dans les marchés. Le niveau d'approvisionnement des marchés en bétail est faible dans les marchés primaires et moyens dans les marchés urbains.

Graphe 1 : Prix au producteur des céréales



Graphe 2 : Prix de détail des céréales locales sèches



III – PERSPECTIVES : L'installation progressive de l'hivernage va s'accompagner d'un approvisionnement faible des marchés ruraux de collecte, car les producteurs seraient occupés davantage par les travaux champêtres. Les faibles hausses saisonnières enregistrées pour les produits locaux (céréales sèches, légumineuses) devraient s'accroître dans les prochaines décades.

Recommandations

- Procéder aux semis en humide dès une pluie utile (20mm) dans le centre sud du pays et 15 mm dans la partie nord.
- Tenir informé sur les prévisions météorologiques pour apprécier les dates de semis optimales
- Au Ministère de l'Agriculture d'assurer un bon approvisionnement en semences de niébé pour satisfaire la demande;
- Informer les éleveurs sur l'installation progressive de la saison des pluies dans le sud est du pays pour qu'ils puissent organiser les mouvements de transhumance du bétail

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...